

15 MAI 2023



Edito :

Indigne !

Oui, il faut le dénoncer haut et fort : la situation des personnes adultes est indigne ! Depuis plusieurs années, notre association alerte sur le manque de diagnostic autisme sur l'Ardèche et plus encore sur la Drôme pour des adultes en errance et en souffrance. En écho : un silence assourdissant.

Chaque année notre association compte de plus en plus de personnes autistes ou en attente de diagnostic. La moitié de nos demandes les concerne aujourd'hui. Seules les personnes avec des moyens financiers peuvent accéder à un diagnostic par des professionnels experts qui sera validé par un médecin, parfois bien difficile à trouver.

Le coût est essentiellement humain. Comment est-ce que cela se calcule ? Ce dont témoignent auprès de nous les personnes en attente c'est une dégradation de leur état de santé à force d'efforts pour « tenir ». Cela se traduit par des troubles de l'anxiété, burn-out, dépressions et pensées suicidaires et d'importantes répercussions au niveau de leur famille et de leur entourage.

Le sentiment de culpabilité est immense pour une personne qui ne comprend pas pourquoi elle ne fonctionne pas comme nous et ce n'est que lorsque le diagnostic est posé qu'il y a soulagement.

D'autre part, il ne faut pas sous-estimer l'aspect économique : hospitalisations, séjour en établissements non adaptés, pertes d'emploi, maladies chroniques. Tout cela pourrait le plus souvent évité avec un accompagnement adapté.

Notre association envisage différentes pistes pour alerter les différentes instances concernées et nous l'espérons débloquent cette situation intolérable.

Merci tout comme nous de porter cette préoccupation et d'en parler autour de vous.

Votre présidente

Remerciements

À la Chorale de la Gervanne qui a organisé un concert au profit de notre association. Magnifique moment de partage, riche en émotion. Des échanges avec des parents concernés et un résultat important pour soutenir nos actions. Un merci tout particulier à Mme Jeanine Terrail et à toute la chorale.

MERCI

Baptêmes de l'air organisés par Les KIWANIS

Comme chaque année, les clubs Kiwanis de Romans-Bourg de Péage et de Tain-Tournon organisent gratuitement des baptêmes de l'air en ULM en collaboration avec Claude Delluc et son équipe ULM EVASION à l'aérodrome des Chasses à Romans pour des enfants et adultes à mobilité réduite et avec autisme

Le SAMEDI 10 JUIN 2023 à partir de
8h30, à l'aérodrome des Chasses
à ROMANS



Chaque personne doit fournir un certificat médical et une autorisation parentale (ou tuteur) pour l'inscription qui doit se faire avant le 31 MAI 2023

A cette occasion tous les participants recevront un diplôme et une médaille.

En espérant vous voir nombreux à cette manifestation, nous nous demandons de contacter

Monsieur Rochas Alain, responsable des baptêmes de l'air
tél. :06 89 85 70 07 ou mail : rochasal@orange.fr

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planeteautisme@gmail.com

On y était . . .

à la Conférence sur l'avancée des connaissances sur l'autisme et autres troubles envahissants du développement

Le 3 Mai 2023

Cette conférence était organisée communément avec l'association Agir Pour l'Autisme, basée à Montélimar, et PaDA.

Elle était animée par Gwendoline Girodin.

Celle-ci nous a présenté la définition et description de l'autisme, l'épidémiologie, le fonctionnement des personnes autistes et les pathologies associées. Cette partie a été particulièrement appréciée car elle était émaillée de nombreux exemples précis et vécus par les familles, professionnels ou personnes autistes elles-mêmes. Puis elle a évoqué la démarche diagnostic, l'orientation des personnes, les interventions recommandées et les lieux ressources locaux et régionaux.

Les participants ont aimé les réponses concrètes à leurs interrogations et problématiques.

Nous espérons que cette approche entrainera les professionnels à se former régulièrement, dans le but de continuer l'amélioration constante des pratiques et des accompagnements de toutes les personnes autistes.

On y sera . . .

à l'Agora : Changer le regard pour mieux comprendre et accompagner

Le 22 Mai 2022 - Salle La Chapelle.

Animée par Anne Crémer autiste et intervenante psychoéducative/psychosociale et psychopédagogique

Avec le soutien de la municipalité du Cheylard, nous vous proposons une Agora sur le thème « L'Autisme vécu de l'intérieur "Changer le regard pour mieux comprendre et accompagner", l'autisme en images et en métaphores. » Par Anne Crémer autiste et intervenante psychoéducative/psychosociale et psychopédagogique.

« Alors que les non-autistes parlent de communication, de socialisation et d'intérêts restreints, ainsi que de comportements stéréotypés, voire de problèmes de modulation sensorielle. Les autistes évoquent plutôt des particularités de la perception et du traitement de l'information et des émotions. Les neurotypiques décrivent l'autisme à partir de « problèmes » qu'ils comparent au fonctionnement de leur propre cerveau, qui est vu comme normatif ; les autistes, eux, décrivent l'autisme comme un fonctionnement tout court, le leur. »

Extrait de "L'autisme expliqué au non autistes"
B. Harrisson et L. Saint Charles.

Cette Agora est gratuite.

Inscription souhaitée à secretaire.planeteautisme@gmail.com

**Lundi 22 mai 2023
de 18h à 20h, Le Cheylard**

Conférence gratuite :

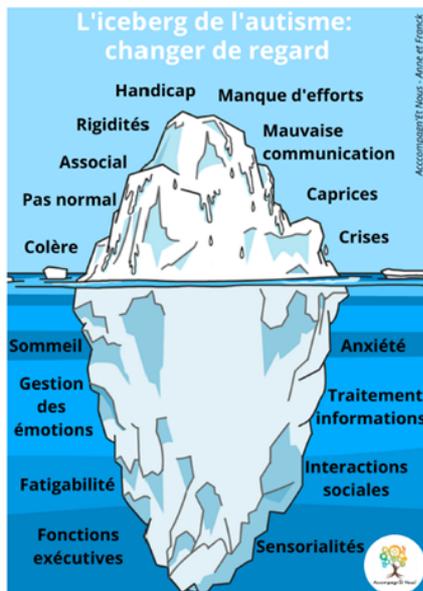
L'autisme vécu de l'intérieur

« Changer de regard
pour mieux comprendre
et mieux accompagner »

➡ Par Anne Crémer, thérapeute spécialisée et elle-même autiste

➡ Où: salle La Chapelle,
rue Saint Joseph au Cheylard

➡ Inscription souhaitée à :
secretaire.planeteautisme@gmail.com



Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli

“ Je vous retrouve tous les mois pour une rubrique intitulée « Je l'ai lu pour vous ». Tous les mois je vous présente un livre en rapport avec l'autisme. Je vous en fais un résumé et vous donne mes impressions bonnes ou mauvaises. ”

Ce livre s'intitule :
« Autiste de Père en Fils ! »
Écrit par Jean Marc Bonifay

Après vous avoir parlé le mois dernier d'un livre un peu compliqué dédié au consentement, ce mois-ci j'ai lu pour vous l'autobiographie de Jean-Marc Bonifay à la fabrique.

Marc Bonifay nous livre une autobiographie honnête, passionnée, sans concession, difficile d'être un homme particulier, Autiste, asperger, papa de deux garçons dont un est autiste.

Il a fondé l'association « Autisme PACA ».

Son livre nous parle de son histoire et va essayer de nous expliquer son ressenti qu'il a du monde de l'autisme son mode de pensée particulière, qui, selon lui caractérise les personnes autistes.

Il site : « Ce livre est la carte de mon cerveau et j'espère que les clés que je vous communique permettront une meilleure compréhension de cet autre monde au milieu du vôtre ».

On dit de lui qu'il aime être seul, ce qui est faux, c'est la relation à l'autre qui lui est difficile, comme la plupart d'entre nous. On dit souvent qu'un Autiste est sans sentiment, bien au contraire, mais ce qu'il ressent est présenté différemment de la norme, il témoigne pour déculpabiliser d'autres Autistes et pour que ceux-ci soient mieux compris.

Jusqu'à six ans il était une terreur, à la maternelle, grosse incompréhension, la maîtresse était perdue, il fuguait souvent, se vexait très vite, son plus gros souvenir de la maternelle était un jouet, le cadeau de Noël, de la municipalité.

Il n'a aucun souvenir d'avoir parlé de quelque chose avec les autres enfants de sa classe.

Au CP la maîtresse avait convoqué sa mère pour lui dire qu'il devait porter des lunettes, car il n'écrivait pas dans les lignes... Bien sûr il voyait parfaitement !

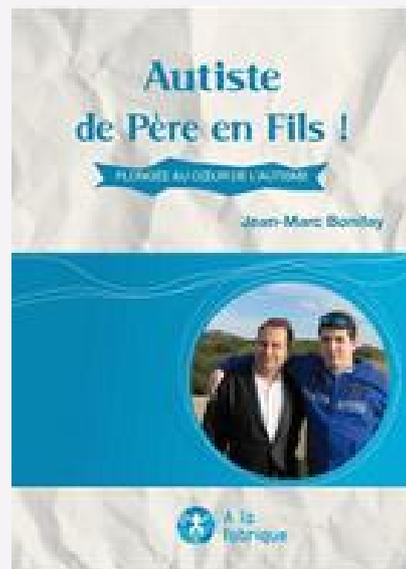
Au CE1, il adore dessiner des choses atypiques. Par exemple une cathédrale avec une myriade de détails.

Son père l'inscrit au karaté, pour éviter de se faire frapper, pour le socialiser, mais aussi pour la motricité fine et de repérage dans l'espace.

Là il a eu des gros soucis pour réaliser les katas ne pouvant se repérer dans l'espace. Malgré cela il obtient sa ceinture noire du premier coup à l'âge de seize ans et demi.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com



Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli

Au lycée lors d'un cours d'histoire, son professeur lui dit, car il répondait à toutes les questions vu que l'histoire était pour lui un centre d'intérêt : « venez donc à ma place pour faire le cours ! » Flatté, il se lève tout naturellement, il fait le cours, mais voilà que son professeur fait la tête et lui met un 12/20. Il ne comprend pas, il se remet en question, mais à sa grande surprise, la classe se lève, hue l'enseignante et l'applaudit. L'enseignante rougit de honte et à contrecœur lui donne un 16/20 et la classe se rassie. Et donc 25 ans plus tard il comprend que ce « Venez à ma place » était du second degré. Pour lui, comme la majorité des Autistes, le second degré est quelque chose de difficile, tout comme les mots à double connotation.

À son adolescence, il entend « ce jeune est très sérieux. Il ne pense pas aux filles. Il aime être seul », il répond « faux et archi faux », ses efforts relationnels ne fonctionnait pas.

Contrairement aux apparences, les filles comptaient beaucoup pour lui, il s'était même fixé un âge limite s'il n'avait toujours pas une petite amie : il se suiciderai.

Au service militaire, il devient rapidement caporal-chef, il pouvait passer sergent, mais il n'était pas intéressé...

Comme tout Autiste, il a un sens inné des règles. L'adjudant-chef, chef de service, l'a utilisé comme secrétaire particulier, remplaçant, ce qui ne lui a pas valu que des amitiés.

Après son année de service militaire à 18 ans, il a rejoint l'école de police à 19 ans, il a été affecté en service actif en Bourgogne car il y avait moins de foule pour un Autiste, quatre ans plus tard il démissionnait.

Après avoir fait plein de petits boulots, il a une nouvelle passion : elle s'appelle Valérie, il l'épouse trois mois après sa rencontre, elle comprend qu'il a un fonctionnement atypique, elle dit oui, et cela fait plus d'une vingtaine d'années de mariage et d'amour. Qu'est-ce qui a bien pu attirer une femme vers cet Autiste qu'il est : vous le saurez en lisant ce livre.

Un autre sujet que vous découvrirez dans ce livre est : et être père, qu'est-ce que c'est ?

Jean-Marc Bonifay à raison lorsqu'il dit au début du livre : ce livre nécessite une première lecture globale avant de revenir sur les pages ciblées sur le fonctionnement du cerveau autistique. Celui qui sait voire découvrira les fruits de mon introspection sur 10 années de ma vie.

A la première lecture, en à peine deux ou trois heures, j'ai trouvé ce livre fade. Je n'avais pas envie de prendre la peine d'en faire la critique. Et puis si. J'ai repris le livre et finalement je l'ai trouvé intéressant. Ça reste une autobiographie...



Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secetaire.planeteautisme@gmail.com

Un consensus se dégage sur la communication alternative et améliorée en Nouvelle-Aquitaine

Publié le 27/04/23 – 15h55

La majorité des structures accueillant des personnes cérébrolésées, polyhandicapées ou autistes non verbales en Nouvelle-Aquitaine sont engagées dans une démarche de communication alternative et améliorée. Les besoins de formation restent importants.

En Nouvelle-Aquitaine, la communication alternative et améliorée (CAA) occupe une place de plus en plus importante dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS) qui accompagnent des personnes en situation de handicap souffrant de troubles sévères de la communication. Une étude du centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (Creai) Nouvelle-Aquitaine montre un consensus entre professionnels et familles pour un meilleur accès à l'information et la formation de tous (à télécharger ci-dessous).

L'étude a été réalisée fin 2022 auprès des familles et des établissements et services ciblant trois publics : personnes cérébrolésées, personnes polyhandicapées et personnes autistes non verbales. 113 établissements – soit 43% des structures concernées en secteur enfance et adulte – et 220 familles ont répondu à un questionnaire que le Creai a complété par deux focus group. Ce travail montre peu de décalage entre les attentes des familles et celles des professionnels. Ils sont tous convaincus de l'intérêt de la CAA et de la nécessité d'un travail tripartite incluant personne accompagnée, professionnel et famille.

Une approche intégrée avec beaucoup de disparités

70% des familles et 85% des professionnels connaissent la communication alternative et améliorée. Toutefois, le taux de recours aux outils est inégal selon le type de handicap.

Handicap sensoriel	67 %
TSA	63 %
Handicap moteur	50 %
Polyhandicap	49 %
Déficience intellectuelle	42 %
LCA	25 %

Etude CAA ARS – CREAI NA 2022 - Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

La question de la communication est intégrée dans les trois quarts des ESMS répondants et les particularités de communication de la personne accueillie sont précisées dans le projet personnalisé dans 86% des cas. La question de la formation reste toutefois prégnante. Seuls 7% des établissements se sont engagés dans une démarche de formation de l'ensemble de l'équipe.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Niveaux de connaissance et de formation aux outils des membres de l'équipe			
	Oui tous les membres de l'équipe	Oui certains membres de l'équipe	Non aucun membre de l'équipe
L'équipe a connaissance de l'existence des outils de la CAA	23 %	62 %	10 %
L'équipe est formée à l'utilisation des outils de la CAA	7 %	69 %	20 %

Etude CAA ARS – CREAI NA 2022 - Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Au moment de l'admission, près de 97% des professionnels interrogés disent être informés des capacités, stratégies et outils de communication déjà mis en place auprès des personnes. Au début de l'accompagnement, une évaluation des particularités de communication de l'utilisateur est réalisée dans 58% des établissements interrogés, en projet dans 19% d'entre eux et non réalisée dans 17% des structures. Le frein majeur à la non-réalisation de l'évaluation réside dans le manque de personnel spécialisé, notamment d'orthophonistes. Dans près de la moitié des cas, l'évaluation est, toujours ou le plus souvent, menée en concertation avec les proches, écrite dans le dossier de la personne et transmise à l'équipe. Elle est réévaluée de façon périodique, tous les trois mois, six mois, tous les ans ou encore selon les besoins définis dans le projet personnalisé.

Les principaux outils de CAA utilisés par les équipes sont : les classeurs de communication, les emplois du temps, les tableaux d'activités, les pictogrammes, les photos, les tablettes Auticiel, les objets de référence ainsi que le timer, le Pecs (pour Picture Exchange Communication System) le Makaton, le Podd (pour Pragmatic Organisation Dynamic Display, en français tableaux dynamiques à organisation pragmatique) et la langue des signes française. Les trois quarts des familles se disent satisfaites des outils de communication mis en place par les professionnels mais elles regrettent parfois un manque de continuité dans l'accompagnement en cas d'absence ou de remplacement de personnel ou de changement d'établissements ou de services.

Formation et partage

Le souhait est partagé entre professionnels et parents de monter en compétences. Près de la moitié des familles qui ont eu recours aux outils ont été formées à l'utilisation de ceux-ci et plus du tiers des familles qui y ont eu recours sans être formées aimeraient pouvoir l'être. De la même manière, près de 70% des professionnels répondants souhaiteraient une formation ou une sensibilisation à la CAA. Ils veulent renforcer le "travailler ensemble" dès le début de la démarche. Ils en mesurent les bénéfices retirés au quotidien pour la personne concernée en premier lieu mais aussi pour eux-mêmes.

Ils aimeraient pouvoir développer des communautés de pratique sur le sujet, engager les établissements vers une certification, faciliter l'accès à une évaluation fonctionnelle et spécialisée, faisant l'objet d'une actualisation régulière. Enfin ils souhaitent que la CAA dépasse le cadre du médico-social pour se diffuser dans tous les lieux de vie de l'enfant et d'accueil du public. À cette fin, ils estiment que la conception d'un kit de communication unique contenant les bases de la communication alternative et améliorée serait un plus.

Liens et documents associés

· [L'étude \[PDF\]](#)

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planetautisme@gmail.com

La prochaine stratégie Autisme est soumise à une consultation citoyenne

Publié le 28/04/23 – 16h37

La consultation citoyenne concernant la stratégie 2023–2027 pour les troubles du neurodéveloppement est lancée. 121 mesures sont soumises à l'appréciation des Français afin d'améliorer l'accompagnement des personnes et promouvoir leurs choix de vie.

Comme l'a annoncé la délégation interministérielle à l'autisme le 11 avril (lire notre [article](#)), une consultation citoyenne concernant la prochaine stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement (TND) a été lancée le lendemain de la conférence nationale du handicap (CNH), signale un communiqué. Ce sont ainsi 121 mesures qui seront proposées au public afin de recueillir l'avis des citoyens. Dix-huit d'entre elles ont d'ores et déjà été confirmées par la CNH (lire notre [article](#)). La prochaine stratégie nationale devrait ainsi être centrée autour de six engagements :

- amplifier la dynamique de recherche sur les TND ;
- garantir une solution d'accompagnement à chaque personne ;
- avancer l'âge du repérage précoce et des diagnostics et intensifier les interventions précoces ;
- adapter la scolarité aux particularités des élèves ;
- accompagner les adolescents et les adultes dans les phases majeures de leur vie ;
- faciliter la vie des personnes et de leurs aidants.

Il est notamment question de poursuivre le déploiement d'unités de petite taille. Comme le précise le site consultation-tnd.handicap.gouv.fr, quatre régions sont déjà impliquées dans ce développement. Concernant l'accueil des adultes, la stratégie entend également encourager l'adaptation de l'habitat inclusif aux besoins des personnes atteintes de troubles du spectre autistique (TSA). En effet, ces derniers peuvent ne pas souhaiter s'inscrire dans une dynamique de projet de vie partagée, qui est pourtant le modèle retenu par le Gouvernement avec l'aide à la vie partagée (AVP). La délégation interministérielle propose aussi de sécuriser les parcours en déployant des solutions adaptées pour les jeunes porteurs de TSA et de troubles du développement intellectuel (TDI) en situation d'amendement Creton. En outre, est proposé de créer des dispositifs spécifiques pour les 16–25 ans. La délégation signale que "ces dispositifs ont vocation à combiner l'hébergement, l'accompagnement par des professionnels médico-sociaux et/ou libéraux, les activités sociales et à faciliter les transitions, les allers-retours, les essais, notamment en développant les appartements d'essai à l'autonomie."

Favoriser l'emploi de ceux qui le souhaitent

La délégation interministérielle émet plusieurs propositions pour améliorer l'emploi des personnes porteuses de TND. Est soumis à la consultation citoyenne le fait de permettre à des personnes normalement accompagnées en maison d'accueil spécialisée (Mas) et en foyer d'accueil médicalisé (Fam) de travailler "si elles le souhaitent".

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Cette suggestion s'appuie sur le déploiement du modèle de Vivre et travailler autrement (Veta, lire notre [article](#)). La délégation propose également la création d'une "forme d'emploi spécifique à des activités menées au sein d'associations". Cela s'adresserait particulièrement à des personnes porteuses de TDI, qui ne souhaiteraient ni ne pourraient travailler en entreprise. La consultation citoyenne devrait être clôturée le 24 mai. Une synthèse est attendue pour le 5 juin afin que soit remise officiellement la stratégie nationale durant l'été 2023.

Liens et documents associés

· [Le site de la consultation citoyenne](#)

Le secteur du handicap reste partagé après les "déclarations d'intention" de l'exécutif

Réactions en demi-teintes au lendemain de la conférence nationale du handicap 2023. Face à des annonces marquantes mais dénuées de financements précis et de stratégie fine, les associations attendent des "éclaircissements" du Gouvernement.

Information mise à jour : L'article a été étoffé pour préciser le montant alloué au projet de création de 50 000 solutions nouvelles pour le médico-social et signaler les réactions de nombreuses associations.

À l'issue du grand rendez-vous, les questions. Ce 27 avril, au lendemain de la sixième conférence nationale du handicap (CNH), les annonces formulées par le président de la République, Emmanuel Macron, depuis l'Élysée ont un goût doux-amer. Les mesures phares, marquantes certes, semblent encore bien creuses aux yeux des associations.

"Nous sommes trop habitués à des reports et des retards pour nous satisfaire complètement de ces annonces", lâche Stéphane Lenoir, coordinateur du Collectif handicaps, auprès d'Hospimedia. Volontairement absente de la grande manifestation, l'organisation n'a pas moins suivi avec attention la déclaration du chef de l'État (lire nos articles [ici](#) et [là](#)). Si elle salue certaines propositions de l'exécutif, à l'instar du fléchage de 1,5 milliard d'euros pour l'accessibilité et la prise en charge totale des fauteuils roulants, "il persiste un sentiment de flou et d'imprécision" rendant difficile la compréhension de la véritable intention gouvernementale.

"Flou" stratégique et financier

Même constat pour l'annonce de création de 50 000 solutions nouvelles dans le médico-social, prévues entre 2024 et 2030. La mesure, explique la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) au surlendemain de la CNH, sera financée par un plan d'aide à l'investissement "inédit" de 500 millions d'euros sur la période. "Cela va au-delà du quinquennat, ce qui nous pose question en matière d'engagement", poursuit Stéphane Lenoir. Selon le dossier de presse, la mesure, qui concernera tant les adultes que les enfants, permettra notamment "un rattrapage dans les territoires où l'offre est insuffisante". Cela n'est pas suffisant pour lever "la très grosse interrogation" du collectif, d'autant plus en l'absence de précisions sur l'enveloppe allouée pour ce faire. "Ces 50 000 solutions nouvelles, à vrai dire, nous ne savons pas ce que c'est, ni pour qui, ni à quels besoins cela répond". Une aberration, alors que la France fait toujours "sans observatoire territorial des besoins, que nous demandions avec force".

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

À l'instar de nombreuses autres associations*, l'Uniopss, elle aussi, "pointe le manque de précisions concernant les moyens à déployer afin que ces annonces puissent se traduire en actes". Dans un communiqué du 27 avril, la fédération "regrette que l'accent n'ait pas été mis davantage sur le rôle et le soutien à apporter aux professionnels sociaux et médico-sociaux engagés aux côtés de ces personnes". Elle place ses "espoirs dans la publication de la feuille de route complète" à condition que celle-ci "dispose d'un financement adéquat". Une fois de plus, l'analyse est partagée. Dans un communiqué du même jour, la Mutualité française – par ailleurs dubitative sur les conditions de prise en charge totale des fauteuils roulants et déçue de la faiblesse des propositions sur l'accès aux soins – prolonge la réflexion de l'Uniopss et du Collectif handicaps. "Sans moyens financiers supplémentaires, nous doutons de la capacité à améliorer l'attractivité des métiers et les conditions d'exercice."

Dans le secteur de l'emploi également, les annonces manquent de précisions. Il est ainsi prévu par l'exécutif qu'il y ait une convergence des droits sociaux des travailleurs d'établissements et services d'aide par le travail (Esat). Cette annonce n'est pas nouvelle puisqu'en mars 2023, la ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, Geneviève Darrieussecq, signalait le lancement d'une réflexion pour "évaluer l'évolution du statut des travailleurs et ses conséquences sur le modèle économique des Esat" (lire notre [article](#)). Il est néanmoins précisé deux points. Cette évolution maintiendra deux éléments clés : les travailleurs n'auront pas de lien de subordination vis-à-vis de l'établissement et ne pourront être licenciés. Lors de la CNH, l'exécutif a également annoncé la pérennisation des expérimentations des entreprises adaptées (EA). Interrogé par Hospimedia, Sébastien Raynaud, président de l'Union nationale des EA (Unea), se félicite de cette décision. Cependant, il précise que "nous serons très vigilants à la manière dont cela sera concrétisé". L'Unea souhaite l'inscription de cette mesure dans le projet de loi Travail.

Réponses "partielles" aux alertes du Conseil de l'Europe

Visant le contenu des déclarations, "sur le principe, c'est oui", reprend donc le Collectif handicaps, mais "il va vraiment nous falloir des éclaircissements". Actuellement en pleine analyse des mesures présentées, l'organisation anticipe donc de nombreux temps d'échange avec les cabinets et administrations centrales et déplore le temps perdu par le Gouvernement en s'arc-boutant sur un format de CNH "descendant" fait de "décisions unilatérales". Qui plus est alors que les "déclarations d'intention" dévoilées ce 26 mars "ne répondent que très partiellement" aux problématiques relevées par le Conseil de l'Europe (lire notre [article](#)).

Seule consolation, le resserrage du pilotage de la politique du handicap, avec un suivi trimestriel de l'application des mesures de la CNH. Une "excellente nouvelle" qui ne prouvera une fois de plus son intérêt collaboratif qu'en fonction de la méthode retenue par l'exécutif.

• * Le 27 avril en fin de journée et le 28 avril, APF France handicap, les départements de France, l'Apajh, l'Ufas, la CGT ou encore la Fnath ont tour à tour partagé leur réaction communiqués à l'appui.

Agathe Moret et Edoxie Allier

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planetautisme@gmail.com

INFORMATION :

Les permanences matériathèque sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

IMPORTANT!

En juin, les différents cafés n'auront pas lieu à la date prévue et ne se dérouleront pas tous le même samedi, (mais toujours dans les salles habituelles)

Les cafés ados se dérouleront le samedi 17 juin

Les trois autres cafés (café des autistes de la table ronde, café des adultes, café des proches) se dérouleront le samedi 1er juillet

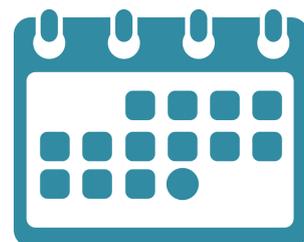
17 Juin 2023

Café rencontres

à la Maison pour Tous du Petit-Charran (30, rue Henri Dunant à Valence)

Café-rencontre Asperger ados 10h-12h (places disponibles) et
14h-16h (complet)

Sur inscription : valerieperiot@yahoo.fr



1er juillet 2023

Café rencontres

à la Maison pour Tous du Petit-Charran (30, rue Henri Dunant à Valence)

Les autistes de la Table ronde de 14h - 16h.
un premier contact par mail est souhaité :
cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com

Café-rencontres adultes de 15h - 17h.
un premier contact par mail est souhaité :
cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com

Café des proches de 14h-17h (places disponibles)

Pas d'insription nécessaire

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

COUP DE PROJECTEUR SUR NOS FORMATIONS

11 et 12 juillet 2023

Formation : Compréhension de l'autisme

Formatrice : Mme Gwendoline Girodin, psychologue du développement socio-cognitif.
Public : parents, professionnels du médico-social, de l'éducation, des loisirs ou de la culture.

21 et 22 septembre 2023

Formation : la communication avec ou peu de langage oral

Formatrices : Mme Constance Pinet, orthophoniste et formatrice. Public : parents d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de professionnels du médico-social avec des notions sur l'autisme

6 Octobre 2023

Communication avec ou peu de langage oral

Animée par Mme Constance Pinet, orthophoniste et formatrice. Public : parents d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de professionnels du médico-social avec des notions sur l'autisme. Communication et autisme, outils d'aide à la communication.

21 et 22 octobre :

Autisme et médiations musicales animée par M Pascal Viossat musicothérapeute et formateur. Public : professionnels du médico-social, de l'éducation, des loisirs et de la culture. A partir d'une découverte de la musicothérapie, ce stage permet d'étudier, d'expérimenter un ensemble d'outils et de méthodes adaptés à la mise en place et à l'animation d'ateliers à médiation musicale dans le domaine des troubles du spectre autistique.

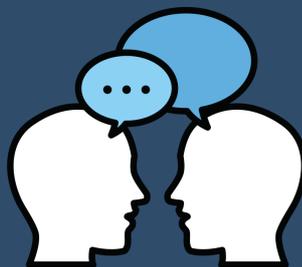
Qualiopi
processus certifié 
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Renseignements sur notre site sous la rubrique catalogue de formation 2023 et auprès de centredeformationpada@gmail.com

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretariat@qualiopi.fr



Vous avez trouvé Pada Blabla sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir par e-mail dès sa parution ?

Envoyez un mail à
secretaire.planeteautisme@gmail.com.

Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Écrivez-nous !

Retrouvez-nous également sur planeteautisme-dromeardeche.fr et sur notre page Facebook !

